

Calendrier

Année scolaire 2024-25

Rentrée des élèves internes	Dimanche 1 septembre 2024, toute la journée
Début des cours 1er trim	Lundi 2 septembre 2024 à 08h00
Lundi du Jeûne Fédéral	Lundi 16 septembre 2024 (excursion scolaire)
Relâches d'octobre	Dernier jour de cours : vendredi 18 octobre 24 à 16h00 Reprise des cours : lundi 28 octobre 2024 à 08h00
Fin des cours -	Fin des cours: Vendredi 20 décembre 2024 12h00
Vacances de Noël	Spectacle de Noël: vendredi 20 décembre 2024, 18h00
Début des cours 2e trim	Lundi 6 janvier 2025 à 08h00
Semaine de vacances de février	Dernier jour de cours : vendredi 14 février 2025 à 16h30 Reprise des cours : lundi 24 février 2025 à 08h00
Fin des cours Vacances de Pâques	Dernier jour de cours : vendredi 11 avril 2025 à 16h30
Début des cours 3e trim	Lundi 28 avril 2025 à 08h00
Week-end Ascension	Dernier jour de cours : mercredi 28 mai 2025 à 15h15 Reprise des cours : lundi 2 juin 2025 à 08h00
Lundi de Pentecôte	Lundi 9 juin 2025 Reprise des cours : mardi 10 mai 2025 8h00
Fin de l'année scolaire et cérémonie de clôture	Dernier jour de cours et spectacle de fin d'année : vendredi 20 juin 2025 à 18h00 (spectacle)

Notes importantes:

- Les élèves internes ne sont pas autorisés à quitter l'école sans autorisation écrites des parents
- Les élèves internes peuvent rester à Chantemerle durant les relâches d'Octobre et de Février. Des activités seront alors proposées.
- Les départs et arrivées se font selon les horaires spécifiés. Les départs anticipés ne sont pas autorisés sauf demande préalable <u>écrite</u> des parents. Les heures de cours manquées seront inscrites dans le bulletin et devront être rattrapées.
- Les horaires et N° de vols des arrivées et départs par avion doivent être annoncés à l'avance par email ou par fax.
- La participation aux spectacles de fin d'année est obligatoire. Les départs devront être planifiés après 17h00.
- Les week-ends commencent le vendredi à 16h30 et se terminent le dimanche à 19h00. Une navette de et vers la gare de Vevey est à disposition là ces heures.
- Si un élève est invité à passer un week-end ailleurs que dans sa famille, une permission <u>écrite</u> des parents de l'élève concerné ainsi qu'une invitation de la famille d'accueil devront être envoyés par fax ou email au plus tard 3 jours avant le week-end.
- Des entretiens avec les professeurs et la direction peuvent être organisés à tous moments. Merci de nous aviser à l'avance par email (contact@chantemerle.ch).